



## CONSEIL MUNICIPAL

du

**24 Mars 2009**

Tel. Maire : 06 75 49 02 76

Mail : [chazallet@hotmail.com](mailto:chazallet@hotmail.com)

Présents : Bruno Chazallet, Alain Chapus, Jean Paul Barret, Anne Vermare, Michel Venet, Catherine Petitjean, Marianne Bazantay, Bernard Junet, Corinne Charachon, Damien Morlière, Christophe Vasseur, Alexandra Colombet, Gérard Chazallet.

Absent et excusé : Frédéric Reynard.

Ouverture de la séance à 20h30.

### ORDRE DU JOUR : APPROBATION DES COMPTES 2008 ET VOTE DU BUDGET 2009

Après présentation par Mr le maire des recettes et dépenses effectives de l'année dernière et des budgets prévisionnels pour l'année en cours, le conseil approuve les comptes 2008 et vote à l'unanimité :

- **Le budget primitif communal** pour 2009 :

Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 674 223 € ( avec un virement de 158 098 € reporté en recettes à la section investissement ).

Le budget d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 1 226 326 €.

- **Le budget primitif assainissement** pour 2009 qui s'équilibre en recettes et en dépenses d'exploitation à la somme de 49 124 € ( avec un virement de 9 174€ reporté en recettes à la section investissement ) et en recettes et dépenses d'investissement à la somme de 137 883 €.

- **Le budget primitif lotissement** (zone du Plat du Pin) pour 2009 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 77 381 € et en recettes et dépenses d'investissement à la somme de 30 000 €.

---

Les deux principales recettes de fonctionnement pour la commune de Brussieu sont :

- la DGF – Dotation Globale de Fonctionnement – déterminée par les services de l'Etat en fonction du nombre d'habitants : 168 703 € pour 2009.

- la taxe d'habitation et la taxe foncière (bâti et non bâti) pour la partie qui revient à la commune. Chaque année, la commune reçoit courant Février une notification faisant état des bases d'imposition et de leur évolution pour l'année en cours. Le produit de la base d'imposition par les taux communaux donne le produit fiscal qui revient à la commune.

**Les budgets prévisionnels 2009 ont été construits en conservant des taux communaux de taxes locales identiques à ceux de l'année dernière.**

Le produit fiscal correspondant s'élève à 146 742 € pour 2009.

---

- **Information sur le niveau d'endettement de la commune :**

Le total des remboursements dus par la commune en 2009 s'élève à 90 948 € ( intérêts et capital de tous les emprunts en cours : salle des fêtes, écoles, logements, mairie, égouts ). Ces emprunts se terminent entre 2012 et 2018.